



Forêt d'ici

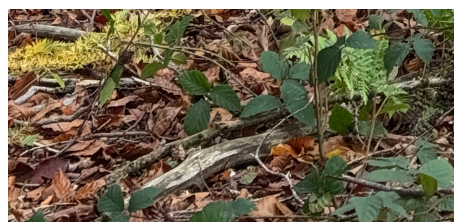
Votre feuille info

N°3 - JANVIER 2026



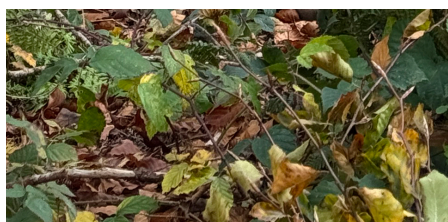
2026 EN ACTION

En 2026, Forêt d'ici poursuit ses projets pour renforcer ses scieries et valoriser les forêts certifiées PEFC. Financements climatiques, engagement des adhérents et renouvellement des peuplements : découvrez toutes les initiatives qui font vivre nos forêts dans ce numéro.



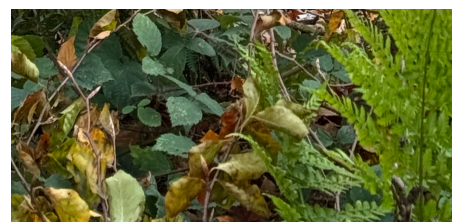
PEFC ET CHASSE

Quels sont les changements à prévoir avec l'arrivée des nouveaux standards PEFC ?



FISCALITÉ

L'heure est venue de préparer sa déclaration fiscale



NOUVELLES ESSENCES

Focus sur nos chantiers-tests !

ÉDITO

PIERRE-OLIVIER DREGE



Chers adhérents,

L'année qui vient de s'achever a été riche en événements pour notre coopérative.

Notre nouveau Directeur Général, Jean-Baptiste SCHWEBEL a pris ses fonctions à la tête de Forêt d'Ici après que nos deux Directeurs « historiques » Alain JACQUET et Pierre DUCRAY ont décidé de prendre leur retraite cet été. Il a depuis lors pleinement pris les affaires en mains.

Le 2 décembre dernier, ce fut pour Forêt-d'Ici, l'acquisition d'une 3ème scierie de feuillus, l'opportunité de consolider nos débouchés de chênes face à la disparition de nombreux outils industriels régionaux. Cette opération est financée par la participation directes de nombreux adhérents, notamment par souscription de parts sociales à avantage particuliers (PSAP). Cette marque d'intérêt témoigne de l'engagement de notre communauté pour ce projet. Notre nouveau Directeur de site Jean-Sébastien BRESSON a pris ses fonctions. La production est soutenue et il entreprend déjà les adaptations nécessaires du nouvel outil.

En forêt, l'année a été une nouvelle fois marquée par des intempéries qui ont ralenti les coupes et les travaux de replantation. Le résultat de Forêt d'Ici est toutefois positif et nous sommes repartis en début de campagne sur de bonnes bases. Je tiens ici à remercier nos équipes pour leur engagement dans un contexte qui n'est pas toujours facile.

Le nouveau référentiel PEFC est en place : un cadre rénové à assimiler, mais qui procure désormais une réelle valorisation supplémentaire des bois issus des forêts certifiées.

Enfin nous devrions avoir confirmation au niveau national de la reconduction en 2026 des soutiens publics au renouvellement des peuplements affectés par le changement climatique, malgré les atermoiements budgétaires.

Ces financements sont une opportunité, mais aussi une validation par la Ministre de la Transition Ecologique, désormais en charge des forêts, de notre approche d'une gestion durable active.

N'hésitez pas à contacter votre technicien pour finaliser vos projets, retenir le financement public ou privé optimal et déposer votre dossier.

D'intéressantes perspectives donc pour les prochains mois que je vous invite à venir discuter lors des toutes prochaines assemblées générales de Sections.

Je vous souhaite d'ici là une bonne et heureuse année 2026 pour vous-même, votre famille et ceux qui vous sont chers.

Pierre Olivier DREGE,
Président de Forêt d'ici

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'PO' followed by a flourish and a horizontal line.

L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES FORÊT D'ICI VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2026 !



Chères adhérentes, chers adhérents,

L'année 2026 sera l'occasion pour notre coopérative de consolider les 2 piliers qui constituent la base de notre engagement : la satisfaction de nos adhérents d'une part et la gestion durable de leurs forêts d'autre part.

Parmi toutes les actions réalisées au quotidien par les équipes de Forêt d'ici dans cette optique, deux dossiers en particulier seront particulièrement structurants au cours de cette nouvelle année :

Le rachat de la scierie Petit permettra à court terme de diversifier et donc sécuriser les débouchés de bois d'œuvre hêtre et chêne, dans l'intérêt des propriétaires des sections Normandie, Artois-Picardie et Oise-Ile-de-France. Par ailleurs cette acquisition, outre le fait qu'elle contribue au maintien de l'emploi en milieu rural, s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe et permettra des synergies entre nos 3 scieries, tant au niveau commercial qu'industriel.

Les équipes de Forêt d'ici ont réalisé un travail remarquable d'**analyse et d'assimilation du nouveau standard PEFC**, afin que les récentes évolutions de la certification soient complètement intégrées à nos process et que celles susceptibles d'impacter directement nos adhérents soient limitées au maximum. Le déploiement du nouveau standard est par ailleurs l'occasion pour la coopérative de réaffirmer de façon forte sa stratégie PEFC, qui vise un très haut niveau de certification, dans l'intérêt de la forêt.

En effet les modifications apportées par le nouveau standard PEFC vont dans le bon sens d'un point de vue de la gestion durable et de la biodiversité, et sont un vrai gage de résilience pour les forêts.

Toutes les équipes de Forêt d'ici et moi-même vous souhaitons une très belle et heureuse année 2026, pleine d'unité, d'écoute et de convergence où tous ensemble, nous pouvons unir nos forces pour réussir collectivement et préparer un bel avenir pour les prochaines générations. Soyez assurés de notre engagement total dans votre intérêt et au service de la gestion durable de vos forêts.

Mr. SCHWEBEL Jean-Baptiste

Directeur Général

ÉVOLUTION DES MARCHÉS

ESSENCE	PRODUIT	VOLUME	PRIX
Résineux bois oeuvre	Charpente sapin/épicéa	↗	↗
	Palette	↗	↗
	Charpente douglas	→	→
Résineux bois industrie	Trituration	↗	↗
	Papier / «niche»	↗	↗
Feuillus bois oeuvre	Chêne	↘	↘
	Hêtre	→	→
	Frêne / divers	→	→
	Surbilles	→	→
Feuillus bois industrie	Trituration	↗	↗
Peuplier	Déroulage	↘	↘
	Sciage / palette	→	→
Bois énergie	Plaquettes forestières	↗	↗
	Bûches	→	→

À VOS AGENDAS !

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SECTIONS

Comme chaque année, Forêt d'ici organise ses **Assemblées Générales de section**: rendez-vous essentiels pour échanger sur la gestion de vos forêts, faire le point sur les actions menées et définir ensemble les orientations à venir.

Nos AG se tiendront du 26 janvier au 11 février 2026 dans vos différentes sections. Chaque adhérent recevra prochainement une invitation personnalisée précisant la date, l'horaire et le lieu correspondant à sa section. Nous espérons vous y retrouver nombreux. Ces moments de rencontre sont l'occasion privilégiée de partager vos attentes, d'échanger avec les équipes techniques et de continuer à faire vivre nos sections.

SECTION CHAMPAGNE ARDENNE

Le 27/01 à Romilly-sur-Seine (10)

SECTION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Le 28/01 à Salins-les-Bains (39)

SECTION OISE ILE-DE-FRANCE

Le 03/02 à Noailles (60)

SECTION ARTOIS PICARDIE

Le 04/02 à Beauvoir-Wavans (62)

SECTION NORMANDIE

Le 05/02 à Montville (76)

SECTION ALSACE

Le 10/02 à l'agence de Schiltigheim (67)

SECTION LORRAINE

Le 11/02 au golf de Pulnoy (54)

ASSEMBLÉE PLÉNAIRE

Le 27/02 à Reims (51)

Scierie PETIT

LA FAMILLE S'AGRANDIT !

C'est officiel : la Holding Galilée (créée en 2016 pour procéder aux premières acquisitions des Scierie GENET et CAPIBOIS) a finalisé l'acquisition de la scierie Petit !

Ce projet ambitieux est en partie rendu possible grâce à l'engagement de nos adhérents, avec déjà plus de 700 000 € de PSAP (souscription de Parts Sociales à Avantages Particuliers) collectés. Une mobilisation forte, qui témoigne de leur volonté de développer de nouvelles solutions économiques pour valoriser leurs bois.

Les salariés de la scierie rejoignent l'aventure à nos côtés, assurant la continuité des savoir-faire et des compétences qui font la réputation du site.

Dès 2026, une phase de transformation sera engagée pour moderniser et sécuriser l'outil de production.

Une nouvelle page s'ouvre donc pour la coopérative, pour la scierie Petit et pour l'ensemble de nos adhérents... et nous avons hâte d'en écrire la suite !



JEAN-SÉBASTIEN BRESSON, NOUVEAU DIRECTEUR DE SITE



Forêt d'ici accueille un nouveau directeur pour la scierie PETIT: Jean-Sébastien BRESSON, 45 ans, enfant du territoire et passionné de bois depuis toujours. Menuisier de formation, il a progressivement élargi ses compétences jusqu'à diriger pendant 12 ans une scierie de résineux, qu'il a pilotée dans toutes ses dimensions : achats de grumes, gestion de production, certifications, commercialisation.

Fort de cette expérience complète et d'un parcours marqué par l'engagement – ancien maire, sapeur-pompier volontaire et formateur en secourisme –, il rejoint notre coopérative pour accompagner la relance de la scierie PETIT et développer sa capacité de transformation, notamment sur le hêtre et le chêne.

Animé par l'envie de redonner tout son potentiel à ce site historique, il entend faire de la scierie PETIT « un grand nom du bois », capable de valoriser les essences locales sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux.

IL EST ENCORE TEMPS!

Vous avez toujours la possibilité de souscrire aux PSAP!

Les souscriptions restent ouvertes dans la limite du plafond légal autorisé. Si vous souhaitez rejoindre le projet, vous pouvez encore nous transmettre votre dossier de souscription.

Le sujet de la chasse...en forêt PEFC

Comme évoqué dans notre précédente feuille d'information, le standard PEFC évolue. Afin de vous accompagner dans votre démarche, nous vous proposons des focus réguliers sur les points d'évolution... Débutons par la chasse !

QUEL IMPACT DU RÉFÉRENTIEL PEFC SUR L'ACTIVITÉ CHASSE ?

Les forestiers ont un rôle actif à jouer pour maintenir ou rétablir l'équilibre forêt-faune, essentiel au renouvellement des peuplements. PEFC est désormais plus précis sur les moyens à mettre en œuvre par les propriétaires.

- **Évaluer** régulièrement les dégâts et les **signaler** ;
- S'assurer de la **cohérence des plans de chasse** et de leur réalisation ;
- Disposer d'un **bail de chasse** répondant aux enjeux de l'équilibre forêt-gibier ;
- Chercher à **rétablir l'équilibre** par divers moyens, tels que :
 - o Actions de concertation (analyses partagées...) ;
 - o Actions de protection (gainés, répulsifs...), d'amélioration des capacités d'accueil du milieu, de limitation des dispositifs attractifs ou encore d'usage raisonné de l'agrainage.

Il est important de souligner que l'implication du propriétaire est liée à la détention effective du droit de chasse (cf ACCA, droit local...). Elle relève d'obligation de moyens, et non de résultats, pour tenir compte des limites à l'action et à la responsabilité des propriétaires.



EN PRATIQUE

Les propriétaires disposent de différents leviers pour influencer sur la pratique cynégétique :

La gestion administrative, qui comprend notamment :

- la rédaction d'un bail de chasse adapté aux objectifs du propriétaire,
- la demande, par le propriétaire lui-même, des attributions de plan de chasse,
- le suivi régulier de la réalisation des plans de chasse, afin de s'assurer des prélèvements, et ce dès le début de la saison.

La gestion technique de la forêt, qui englobe entre autres :

- la protection des plants (plantation dans le recrû, dégagement des plants en cheminée, traitements répulsifs). *On notera que la protection est une solution malheureusement coûteuse, palliative à un déséquilibre, et qu'il faut programmer la dépose des protections physiques.*
- la création de zones de tir, peu coûteuses et efficaces, facilitant les prélèvements,
- l'aménagement de zones de gagnage, en maintenant des sous-bois appétents (ronces, houx etc..) ou en procédant à l'entretien des cloisonnements.

La création d'une relation étroite entre le propriétaire et la sphère « chasse ». Elle passe par :

- une évaluation commune, régulière et partagée, des dégâts de gibier, en s'appuyant sur les organismes représentatifs (CNPF, syndicats ...)
- un échange constant avec les chasseurs et l'analyse de leurs pratiques afin d'adopter des modes de chasse efficaces ou alternatifs - à l'image de la traque-affût,
- la sollicitation d'aides auprès d'organismes spécialisés (Fédérations des Chasseurs...), qui parfois financent des aménagements (miradors, ensemencement des bords de pistes etc...).

QUEL ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE COOPÉRATIVE ?

Forêt d'ici vous accompagne déjà dans la mise en œuvre de solutions, en adaptant notre conseil aux spécificités de votre forêt.

Nous mettons également à votre disposition des services dédiés, tels que :

- **L'établissement d'un bail type**, réservé à nos adhérents, comportant des clauses répondant aux enjeux développés plus haut ;
- **L'évaluation des dégâts de gibier** lors des comptages de reprise de plantation, ou lors de l'établissement des documents de gestion durable (PSG, RTG...)
- Le travail de négociation et de veille de nos services approvisionnements et RDI, pour obtenir des **protections à coût négocié**, efficaces et si possible biosourcées ;
- La possibilité de vous accompagner dans la **relation avec votre chasseur**, dans le cadre de nos contrats de suivi de gestion, voire d'audits dédiés...

La démarche de PEFC est en cohérence avec les impératifs de bonne gestion des forêts, partagés avec vous, propriétaire ayant à cœur de maintenir un patrimoine forestier de qualité. Cette volonté se traduit également dans la réglementation : certains SRGS (Schéma régional de gestion sylvicole) introduisent ainsi la possibilité pour le CNPF de ne pas agréer un PSG (Plan simple de Gestion) dans des situations de déséquilibre notable et non traité. Pour vous guider et vous épauler dans la réussite de vos ambitions, n'hésitez pas à contacter votre conseiller forestier.

FISCALITÉ

AVANT DE FAIRE SA DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU

TAXE FONCIÈRE

Si vos parcelles ont connu un changement – plantation, sinistre...- pensez à le déclarer aux impôts pour qu'il soit pris en compte dans la prochaine taxe foncière. Des réductions ou exonérations sont activables – profitez-en. Une fiche d'information à ce sujet sera prochainement mise à disposition sur le portail « Ma forêt en ligne ».

TVA

- Les attestations pour les demandes de remboursement forfaitaire de TVA seront établies (à partir d'un seuil de chiffre d'affaires ou sur demande) dans le 1er trimestre 2026, et mises à disposition sur « Ma forêt en ligne ».
- Taux : la TVA à taux réduit de 10% sur le travail forestier était susceptible de remise en cause après le 31/12/2025. L'action de notre fédération des coopératives auprès des élus devrait permettre son maintien dans le projet de loi de finances.
- Rendez-vous début février sur votre portail pour récupérer votre attestation !

DEFI ET IMPÔTS SUR LE REVENU

- Si vous nous avez confié des travaux éligibles au crédit d'impôt « DEFI », nous établirons et vous communiquerons début 2026 un état récapitulatif, afin de faciliter votre future déclaration IRPP ;
- Si vous êtes gérant de GF ou GFR, pensez à anticiper vos obligations déclaratives, à vos associés ou aux impôts – revenus, crédits d'impôt... Notre service gestion patrimoniale peut vous assister dans ces démarches dans le cadre d'un contrat de suivi de gestion.
- Rendez-vous début avril sur votre portail pour récupérer votre attestation !

Nouvelles essences

CHANTIER TEST : LES FORÊTS FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

Le changement climatique est déjà une réalité en France : sécheresses répétées, maladies et dépérissement de nombreuses essences forestières.

Face à ces constats, il devient indispensable de reboiser ou d'enrichir certaines zones vulnérables avec des essences mieux adaptées au climat de demain, tout en faisant évoluer les pratiques sylvicoles pour renforcer la résilience des forêts.

Dans ce contexte, des essais sont menés afin de tester de nouvelles essences, des provenances plus résistantes, des mélanges innovants et des modes de gestion adaptés. Depuis 2021, la coopérative Forêt d'ici conduit ces expérimentations dans le cadre de deux projets multipartenaires :

- **FuturForEst**, coordonné par l'ONF Grand Est, le CNPF et l'Association des Communes Forestières, avec le soutien de l'Union européenne et de la Région Grand Est. Le projet consiste à installer des îlots d'avenir (0,5 à 2 ha), chacun composé d'une nouvelle essence, répartis sur le territoire.
- **Adapt'Avenir**, soutenu par le fonds Plantons pour l'Avenir (PPLA), associe les coopératives du groupe Coop'Innov (dont Forêt d'ici) et l'Institut technologique FCBA. Il explore trois axes : îlots d'avenir, gestion de peuplements plus résistants et tests de mélanges d'essences.

RETOURS D'EXPÉRIENCE : LEFFONDS ET GILLANCOURT (HAUTE-MARNE)

À **Leffonds**, un îlot FuturForEst a été installé en 2021 après une coupe sanitaire sur 2 ha, avec des cyprès de l'Arizona et des cèdres de l'Atlas. Les résultats initiaux ont été décevants, avec plus de 80 % de mortalité des cyprès dès la première année, probablement liée aux conditions de sol très contraignantes et à l'absence de travail du sol.

Le dispositif a été poursuivi grâce au projet Adapt'Avenir : replantation de la même essence mais en godets, avec une préparation du sol et introduction de nouvelles essences (pin de Brutie, pin noir d'Autriche). Les suivis réalisés en 2024 et 2025 montrent une nette amélioration, avec des taux de survie atteignant 91 %, puis 88 %. Les dégâts observés hors zone clôturée confirment l'importance des protections contre le gibier.

À **Gillancourt**, des feuillus (noisetier de Byzance, Liquidambar) ont été plantés sur 2 ha dans des conditions de sol plus favorables. Malgré l'absence de travail du sol, les taux de reprise ont été élevés, démontrant que certaines essences peuvent bien s'implanter lorsque le contexte stationnel est adapté.



Liquidambar et Noisetier de Byzance à Gillancourt



De gauche à droite :

Cyprès de l'Arizona : survivant de la plantation de décembre 2021

Cyprès de l'Arizona planté en godet avec préparation de sol en 2023/2024

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Ces expérimentations soulignent l'importance d'adapter les techniques de plantation aux caractéristiques de chaque site, ainsi que le rôle déterminant du travail du sol et de la protection contre le gibier. Les nouvelles essences testées montrent un potentiel réel, mais nécessitent un suivi attentif et des ajustements continus des pratiques de gestion.

Un suivi des îlots d'avenir est prévu sur 15 à 20 ans, avec l'implantation de nouveaux sites expérimentaux afin de consolider les résultats et d'accompagner l'évolution des forêts face au changement climatique.



Audit de la plantation de Leffonds réalisé par FCBA en décembre 2025 avec la présence du propriétaire M. François



POUR ALLER PLUS LOIN

Une étude menée entre 2022 et 2024 au sein de la coopérative confirme que les nouvelles essences, bien que présentant une croissance initiale parfois plus lente, affichent des **taux de reprise comparables aux essences classiques**.

Elle met également en évidence que le type de plant (godet ou racines nues) n'est pas déterminant, à condition que la qualité des plants, la préparation du sol et les protections soient adaptées.

France Nation Verte

LE RENOUVELLEMENT FORESTIER AU CŒUR DE L'AVENIR DE NOS FORÊTS

Face au changement climatique, à la recrudescence des aléas sanitaires et aux attentes sociétales croissantes, la forêt française est à un tournant.

Sécheresses répétées, tempêtes, incendies, attaques de ravageurs -scolytes notamment- ces dernières années ont mis en évidence la vulnérabilité de nombreux peuplements forestiers.

Certaines essences historiquement adaptées à nos territoires montrent aujourd'hui leurs limites face à l'évolution rapide du climat.

Sans action volontaire, le risque est réel de voir diminuer à la fois la vitalité des forêts, leur capacité de stockage du carbone et leur valeur économique.

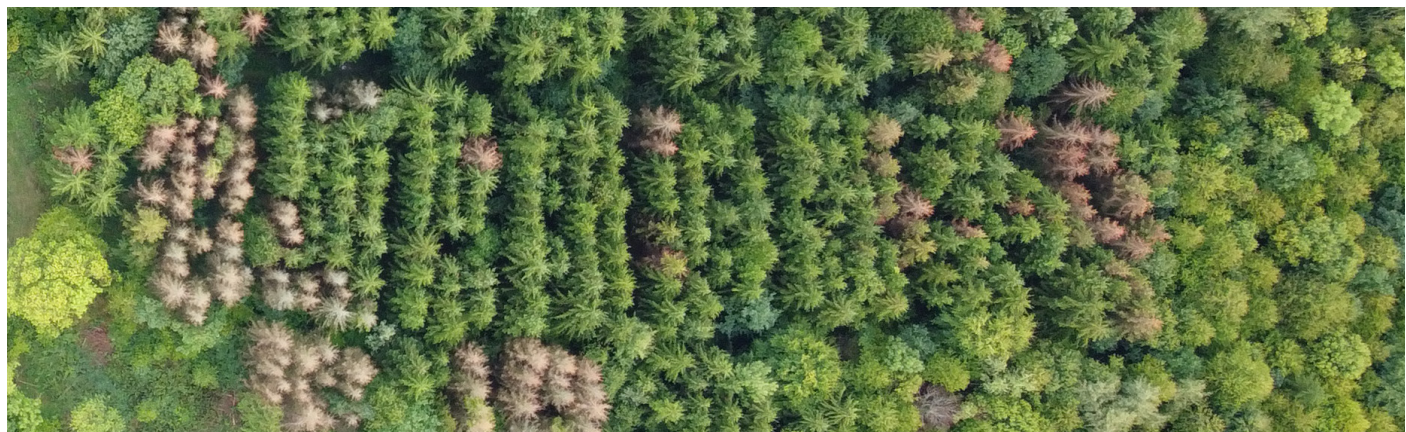
Le dispositif annoncé de subvention France Nation Verte, porté par l'État, vise à renouveler et adapter les forêts françaises pour les rendre plus résilientes, tout en maintenant leurs fonctions économiques, environnementales et sociales.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'administration nous informe en dernière minute de la suspension provisoire du dispositif, et d'une possible révision de son cahier des charges. Nous ne manquerons de vous tenir informés des évolutions, et restons mobilisés sur les autres solutions de financement des renouvellements.

Vous engager dans une démarche de renouvellement forestier, c'est :

- sécuriser l'avenir de votre patrimoine,
- maintenir la valeur économique de vos parcelles,
- contribuer activement à l'atténuation du changement climatique,
- répondre aux attentes de la société en matière de biodiversité et de gestion responsable.

Types de peuplements éligibles à France Nation Verte (jusqu'au 31/12/2025)	Taux subvention maximal SUR BAREME
Sinistrés par des phénomènes biotiques (scolytes, chalarose, ...) ou abiotiques (sécheresse, tempête, incendie, grêle)	80% (100% si majoration « scolytes et bois de crise »)
Echecs de plantation	
Vulnérables au changement climatique	60%
Pauvres/en impasse sylvicole	



Travaux subventionnés : préparation de sol, fourniture de plants et plantation, protections contre le gibier, premiers entretiens, maîtrise d'œuvre, enrichissements ou régénérations naturelles accompagnées.

Votre coopérative vous accompagne, à chaque étape, dans ces dossiers complexes : diagnostic des peuplements, définition d'itinéraires sylvicoles adaptés, montage et dépôt du dossier de subvention, interactions avec les services instructeurs, réalisation/suivi/réception des travaux, demande de paiement et suivi administratif jusqu'à la bonne fin du dossier.

La coopérative s'est dotée d'un **service subventions qui vient en support de vos conseillers forestiers** sur tous les aspects administratifs. Cette organisation a démontré son efficacité lors des dispositifs précédents (plan de relance et France 2030).

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos conseillers pour identifier les dispositifs mobilisables et construire des projets techniquement solides et économiquement viables !

En tant qu'adhérents d'une coopérative forestière, vous êtes au cœur d'une dynamique collective. Ensemble, préparons des forêts plus diversifiées, plus résilientes et capables de répondre aux enjeux climatiques, économiques et sociétaux de demain.



FORÊT D'ICI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS :

- Un accompagnement technique et administratif complet ;
- Un mandat avec avance de trésorerie de la partie subventionnée des travaux ;
- Des possibilités d'extension de garantie de reprise même en cas de sécheresse.

En résumé : un accompagnement complet pour une réussite sécurisée !

- **Plan de relance** : 533 dossiers /9.7 M € de subvention/environ 2 300 ha renouvelés
- **France 2030** : 169 dossiers /3.8 M € de subvention/ environ 700 ha renouvelés
- **France Nation Verte** : 77 dossiers /1.6 M € de subvention/environ 300 ha renouvelés

«MA FORÊT EN LIGNE» POUR TOUS LES ADHÉRENTS



Accédez à une cartographie interactive de vos forêts



Suivez vos programmes prévus et terminés



Analysez vos flux financiers



Consultez les documents liés à votre propriété

- Une cartographie disponible pour les propriétés disposant d'un document de gestion durable informatisé par Forêt d'ici,
- Un outil unique de consultation en ligne de toutes mes données forestières,
- Un espace personnel, sécurisé et protégé par mot de passe,
- Un accès gratuit si je suis adhérent Forêt d'ici.

Tous les adhérents de la coopérative bénéficient désormais d'un accès au portail internet « Ma forêt en ligne ».

La possibilité de d'utilisation des fonctionnalités le plus complètes du portail est réservée aux adhérents qui ont confié la réalisation d'un PSG ou RTG à la coopérative, avec établissement d'une cartographie numérique. Le portail permet alors :

- De consulter la cartographie de vos forêts ;
- De suivre votre programme de coupes et travaux ;
- De réaliser des bilans financiers ;
- De consulter les documents liés à votre forêt (factures, cartes, document de gestion...) et d'accéder à des informations gratuites (fiscalité...).

3 sessions de formations « Webinaire » ont été menées fin 2025, ouvertes à tous les adhérents dotés d'un document de gestion.

Elles peuvent être complétées en fonction des demandes qui pourraient être portées en agence.

Ma forêt en ligne sera un canal de diffusion d'information régulier, notamment pour différents états fiscaux en début 2026.

Alors n'hésitez plus...
Connectez-vous !

Vous avez perdu vos identifiants et/ou mot de passe?

N'hésitez pas à les demander à votre agence !

ACTUALITÉ D'ICI

ON PARLE DE NOUS ET DE NOS MÉTIERS !

Ces dernières semaines, nos équipes ont participé à plusieurs tournages en forêt. L'objectif : faire découvrir la réalité de nos métiers, mettre en lumière le savoir-faire de la filière et bousculer les idées reçues qui entourent encore les activités forestières.

Ainsi, l'agence Normandie a accueilli deux jeunes influenceurs venus découvrir les métiers du bois.

De son côté, **Romane, ingénieure forestière en Bourgogne Franche-Comté**, s'est prêtée au jeu de l'interview pour le média Way afin de présenter son métier au quotidien.

En Alsace, un duo adhérent-gestionnaire, accompagné une matinée par Plantons pour l'avenir, a pu mettre en lumière le travail quotidien de terrain. Ce sont Romane, technicienne d'exploitation, et René Staquet (adhérent administrateur) qui se sont montrés face caméra.

Et enfin, **Damien, notre responsable R&D**, a été interviewé par France 3 sur un chantier test de protection contre le gibier, l'occasion de valoriser nos démarches d'expérimentation et d'innovation.

Pour voir les reportages, rendez-vous sur LinkedIn !



On a eu l'occasion de découvrir le métier d'ingénieur forestier, avec @les_cooperatives_forestieres



1ER DATE AVEC UNE INGÉNIEURE FORESTIÈRE COOPÉRATIVES FORESTIÈRES



ACTUALITÉ D'ICI

RÉUNIONS DE SECTIONS DE FIN D'ANNÉE

Au printemps et au début de l'été, les réunions de sections se sont tenues dans nos différentes agences Forêt d'ici. Ces rencontres de terrain, organisées au plus près de nos adhérents, sont l'occasion d'échanger sur l'actualité forestière locale, de présenter les projets en cours, les résultats de l'année écoulée, mais aussi d'écouter vos attentes.

NORMANDIE

La réunion forestière de la section Normandie s'est déroulée ce vendredi 17 octobre sous le soleil. Une trentaine de propriétaires étaient présents. Les sujets suivants ont été présentés :

- Label Bas-Carbone
Méthodes forestières par notre direction techniques
- Rentabilité des peupleraies avec comparatif entre résineux et chênes
- Présentation Scierie PETIT et GF des forêts d'ici.



OISE - ILE-DE-FRANCE

Vendredi 28 novembre, une quinzaine d'adhérents se sont retrouvés au château de Saint-Jean de Beauregard pour une réunion de section animée par Olivier, Kylian et Adam, qui ont apporté leur expertise tout au long de l'après-midi. Au programme :

- Sylviculture du chêne, avec un focus sur les approches régulières et irrégulières,
- Intérêt des cloisonnements pour faciliter les interventions et améliorer la gestion forestière,
- Actualités forestières,
- Un point sur le programme France Nation Verte et ses implications pour les propriétaires



ACTUALITÉ D'ICI

ALSACE

Une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés en forêt malgré le froid pour une visite de terrain consacrée à la sylviculture mélangée à couvert continu.

Visite animée par les techniciens de l'agence et Damien François, notre responsable R&D.

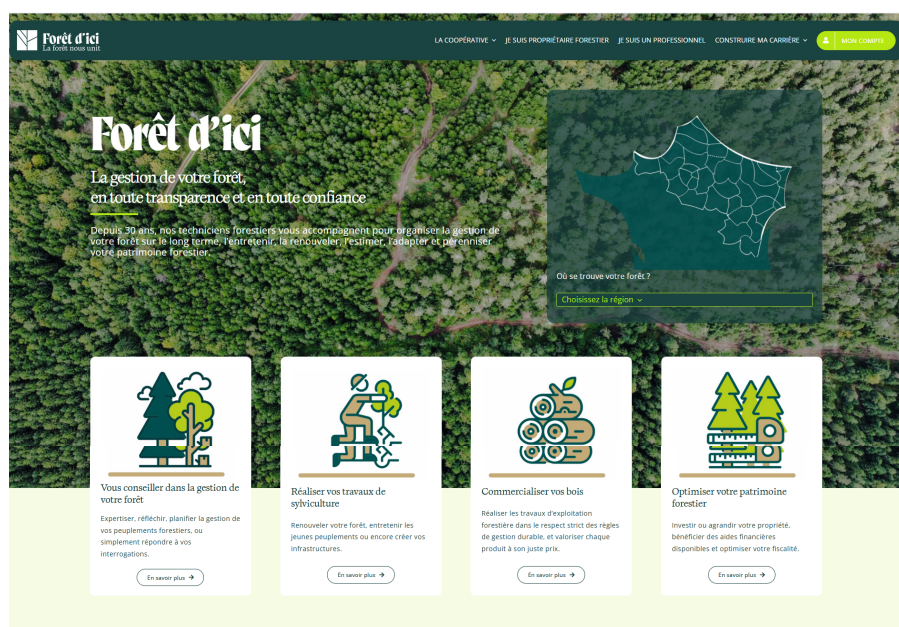


NOTRE SITE INTERNET ÉVOLUE

Notre site fait peau neuve : navigation simplifiée, contenus enrichis et informations plus accessibles pour mieux répondre à vos besoins.

Bonne nouvelle également : l'accès à la plateforme "Ma Forêt en Ligne" est désormais simplifié, afin de faciliter vos démarches et le suivi de vos documents en quelques clics. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil

foretdici.com





Forêt d'ici
La forêt nous unit